



Recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un Plan décennal Energie-Climat pour la Tunisie

**Projet « Appui à la tarification carbone pour la mise en œuvre de la
NDC et la transition bas carbone en Tunisie »**

Termes de références

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le paysage énergétique Tunisien a subi durant la dernière décennie des transformations majeures marquées par une baisse significative de la production d'hydrocarbures et une croissance continue de la consommation d'énergie en dépit d'une croissance économique relativement faible. Le déséquilibre croissant entre les ressources et les besoins énergétiques a engendré un déficit qui a atteint 52% de la demande d'énergie primaire en 2019. L'aggravation du déficit énergétique a affecté négativement les équilibres financiers notamment le déficit du budget de l'état en raison du poids des subventions énergétiques et également le déficit de la balance commerciale suite à l'augmentation de l'importation des énergies fossiles. En effet en 2019, les subventions énergétiques ont atteint 5% du budget de l'état et les importations des produits pétroliers et du gaz naturel ont contribué à hauteur de 40% du déficit de la balance commerciale.

Face à ces défis sans précédent qui découlent du changement du paysage énergétique, plusieurs travaux de prospective énergétique et climatique ont été entrepris visant à s'engager pleinement dans la transition énergétique, anticiper les changements à venir et prendre les décisions adéquates pour assurer la sécurité énergétique et répondre aux engagements climatiques à l'égard de la CCNUCC. A l'instar des pays ayant ratifié l'accord de Paris, à travers sa première contribution déterminée au niveau national, la Tunisie a fixé des objectifs énergétiques et d'atténuation ambitieux à l'horizon 2030 :

- Une réduction de la demande d'énergie primaire de 30%
- Une augmentation de la part des énergies renouvelables à 30% de la production électrique
- Une baisse de l'intensité carbone du secteur énergétique de 46% par rapport à 2010

L'impératif du renforcement de la transition énergétique en Tunisie durant la prochaine décennie exige la mise en place des infrastructures nécessaires et le recours à un ensemble de mesures et dispositifs réglementaires, organisationnels et financiers permettant de garantir la sécurité d'approvisionnement énergétique au moindre coût. L'atteinte des objectifs de la politique de transition énergétique nécessite aussi d'asseoir un plan décennal Energie-Climat permettant d'appuyer grandement le rôle de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables pour améliorer l'indépendance énergétique, diversifier le Mix énergétique, réduire l'importations des hydrocarbures et atténuer les émissions de GES dues à l'énergie. Ce plan décennal repose en grande partie sur la synthèse des travaux menés récemment ou en cours de réalisation dans les domaines des politiques énergétiques et climatiques notamment :

- La première contribution déterminée au niveau national
- La stratégie énergétique 2030
- L'accélération du programme d'efficacité énergétique 2020-2030
- L'accélération du programme des énergies renouvelables 2020-2030
- Le processus de mise à jour de la contribution déterminée au niveau national
- La stratégie nationale bas carbone dans le secteur de l'énergie 2050
- La mise à jour de l'étude stratégique sur le développement des énergies renouvelables
- Les travaux réalisés dans le cadre du projet NAMA d'appui au PST
 - Les travaux réalisés dans le cadre du projet NAMA bâtiment
 - Les travaux d'actualisation du PST à l'horizon 2030 (projet GIZ/ANME)

-Les travaux réalisés dans le projet « Appui à la tarification carbone pour la mise en œuvre de la NDC et la transition énergétique bas carbone »

-L'étude réalisée dans le cadre du projet NAMA d'appui au PST relative aux impacts du COVID 19 sur le secteur de l'énergie en Tunisie

Les engagements pris par la Tunisie pour assurer la transition vers un système énergétique plus efficace, plus diversifié et plus sobre nécessitent de synthétiser l'ensemble des travaux de prospective engagés dans le secteur énergétique et esquisser une programmation pluriannuelle des actions prioritaires à entreprendre durant les dix prochaines années.

A cet effet, dans le cadre du projet « Appui à la tarification du carbone pour la mise en œuvre de la NDC et la transition bas carbone », le PNUD en partenariat avec l'ANME se propose de recruter un consultant national ou international pour l'élaboration d'un plan décennal Energie-Climat pour la Tunisie.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

La présente mission vise deux objectifs complémentaires :

- ✓ Doter les pouvoirs publics d'un plan Energie-Climat visant à garantir l'approvisionnement énergétique du pays au moindre coût et engager l'économie Tunisienne dans une transition bas carbone durant la prochaine décennie. Il s'agit de fixer les priorités des actions à entreprendre par les pouvoirs publics pour assurer la sécurité énergétique, réduire la dépendance à l'égard de l'importation des énergies fossiles et atténuer les émissions de GES dues au secteur de l'énergie.
- ✓ Elaborer une feuille de route répartie en deux périodes complémentaires 2021-2025 et 2026-2030 qui repose sur une programmation pluriannuelle des réformes structurelles à opérer et des leviers d'actions à mettre en place en vue de conduire une politique cohérente de transition énergétique et climatique.

III. RESULTATS ATTENDUS

- Un diagnostic de l'évolution du secteur de l'énergie au niveau de l'ensemble de ses composantes (production, transformation et consommation) sur la période 2010-2019 pour tirer les leçons relatives aux actions prioritaires à initier durant la prochaine décennie ;
- Une analyse des conséquences de la crise du COVID 19 sur le secteur de l'énergie (une analyse succincte sur la base des résultats de l'étude réalisée dans le cadre du projet NAMA d'appui au PST));
- Une synthèse des travaux de prospective énergétique et climatique engagés par les pouvoirs publics pour prioriser les objectifs agrégés et sectoriels d'un plan décennal Energie-Climat ;
- L'évaluation des impacts multidimensionnels de la mise en œuvre de ce plan sur le bilan énergétique, la croissance économique, le progrès social et l'atténuation des émissions de GES ;
- L'esquisse d'une feuille de route des réformes structurelles horizontales et sectorielles à entreprendre et des leviers d'action à mettre en place pour assurer la sécurité énergétique, réduire les impacts négatifs des importations énergétiques sur l'économie Tunisienne et décarboner progressivement le secteur énergétique durant les dix années à venir ;
- La mise en place des indicateurs de suivi et d'évaluation des objectifs du plan décennal Energie-Climat

IV. ACTIVITES A REALISER

Le consultant travaillera sous la supervision du Coordinateur technique du projet « Appui à la tarification carbone pour la mise en œuvre de la NDC et la transition bas carbone en Tunisie » et le point focale PMR (ANME) en Tunisie.

La mission repose sur la réalisation de cinq activités :

ACTIVITE 1 : ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SUR LA PÉRIODE 2010-2019

1- Analyse rétrospective globale :

L'objet est de fournir une analyse complète de l'évolution du paysage énergétique et de passer en revue les principales transformations opérées dans le système énergétique Tunisien durant la dernière décennie 2010-2019. Cette analyse portera notamment sur :

- L'évolution des trois composantes du bilan énergétique : production, transformation et consommation
- La politique d'approvisionnement énergétique par vecteur énergétique : produits pétroliers, gaz naturel et électricité
- Les politiques de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables
- La politique de tarification énergétique
- L'évolution de la relation Energie-Economie : subventions énergétiques, facture énergétique, décomposition des dépenses énergétiques (ménages, entreprises, administration), valeur ajoutée de l'énergie, ...
- La prise en considération de la dimension sociale dans le secteur de l'énergie

2- Leçons à tirer :

Sur la base de l'analyse de l'évolution du secteur énergétique durant la dernière décennie, le consultant est appelé à :

- Evaluer le bilan des réalisations de la politique énergétique des dix dernières années au niveau des progrès réalisés et des contraintes subies notamment pour l'approvisionnement énergétique, la maîtrise de la demande d'énergie, le développement des énergies renouvelables, ... Cette évaluation portera aussi sur les contraintes relatives aux mesures d'accompagnement de la politique de transition énergétique : fiscalité énergétique, gouvernance, financement, dispositifs réglementaires...
- Analyser les impacts du COVID 19 sur le secteur énergétique en Tunisie (évaluation succincte sur la base de l'étude réalisée dans le cadre du projet NAMA d'appui au PST)
- Tirer les leçons relatives à l'efficacité de la politique adoptée durant la dernière

décennie et proposer les principales orientations concernant les réformes structurelles et les leviers à mettre en place pour accélérer la politique de transition énergétique durant la prochaine décennie.

ACTIVITE 2 : PLAN DÉCENNAL ENERGIE-CLIMAT SUR LA PÉRIODE 2021-2030

1- Approvisionnement énergétique au moindre coût

Face à la volatilité des prix de l'énergie et la baisse de la production des hydrocarbures, la dernière décennie a été marquée par la croissance de la dépendance à l'égard de l'importation des énergies fossiles et l'augmentation de la part de la facture énergétique dans le déficit de la balance commerciale. L'impératif de la sécurité énergétique exige d'assurer d'une manière continue la satisfaction des besoins énergétiques des consommateurs finaux.

- Rôle des énergies fossiles

La baisse des ressources énergétiques de plus de 6% par an durant la dernière décennie a contribué à l'augmentation des importations énergétiques pour assurer l'approvisionnement énergétique du pays. Les enjeux de sécurité énergétique des énergies fossiles concernent la satisfaction de la demande des produits pétroliers et du gaz naturel.

✓ Produits pétroliers

Les produits pétroliers représentent 48% de la consommation d'énergie primaire et occupent une part très importante dans les importations énergétiques de la Tunisie. La sécurité d'approvisionnement des produits pétroliers doit prendre en considération la programmation des infrastructures nécessaires à mettre en place pour satisfaire la demande. Sur la période 2021-2030, il s'agit de proposer les actions à entreprendre pour assurer l'infrastructure portuaire, la capacité de raffinage, le stockage stratégique, le transport (pipeline) et la distribution des produits pétroliers.

✓ Gaz naturel

Le gaz naturel représente plus de 51 % de la demande d'énergie primaire et 97 % de la consommation des combustibles pour la production d'électricité. Les importations de gaz naturel auprès de l'Algérie représentent plus de 50 % des besoins en gaz naturel du pays. Pour satisfaire la demande de gaz naturel durant la prochaine décennie, les enjeux de sécurité d'approvisionnement énergétique reposent sur la programmation des actions à entreprendre pour la diversification des sources d'approvisionnement, la construction des gazoducs pour le transport du gaz naturel, le réseau de distributions, ...

- Rôle de l'électricité

Le secteur électrique est appelé à jouer un rôle crucial dans l'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie. Le changement de mode de vie et le transfert progressif des usages énergétiques vers l'électricité d'origine renouvelable devraient générer une croissance soutenue de la demande électrique. Une attention particulière doit être accordée au secteur électrique qui devrait connaître une transformation majeure à long terme et contribuer grandement à la

sécurité énergétique du pays. Il s'agit de proposer les actions prioritaires à entreprendre pour la mise en place des infrastructures nécessaires (capacité de production à installer, réseau de transport et de distribution, interconnexion, ...) permettant d'assurer à terme l'adéquation entre la demande et la production électrique notamment :

- La maîtrise de la croissance de la pointe
- L'introduction de la digitalisation
- L'électrification des usages énergétiques
- L'utilisation des compteurs intelligents
- L'effacement de la demande
- Le déploiement massif des énergies renouvelables
- Le développement des réseaux de transport
- L'autoproduction et l'autoconsommation d'électricité
- La décentralisation de la production
- L'interconnexion avec les pays voisins

2- Renforcement de la politique de maîtrise de la demande d'énergie

L'efficacité énergétique est considérée comme un axe déterminant de la politique de transition énergétique pour maîtriser la demande énergétique, réduire la dépendance énergétique et accroître la sécurité d'approvisionnement énergétique. En termes d'efficacité énergétique, la Tunisie s'est engagée à réduire sa consommation d'énergie primaire de 30% en 2030. L'atteinte de cet objectif est tributaire des actions à entreprendre pour renforcer la politique de maîtrise de la demande d'énergie dans l'ensemble des secteurs de l'activité économique. Le consultant est appelé à réaliser les tâches suivantes :

- Elaborer un programme ambitieux de maîtrise de la demande d'énergie par secteur et par action
- Fixer les objectifs annuels d'économie d'énergie agrégés au niveau de la consommation d'énergie finale et primaire
- Fixer les objectifs d'économie d'énergie par secteur : industrie, transport, résidentiel, tertiaire et agriculture

3- Développement de la politique des énergies renouvelables

En Tunisie les énergies renouvelables représentent un pilier structurant de la politique de transition énergétique qui devrait permettre d'améliorer grandement la sécurité d'approvisionnement énergétique et réduire les émissions de GES dues à l'énergie. A l'horizon 2030, la Tunisie envisage de porter la part des énergies renouvelables à 30% de la production électrique. L'atteinte de cet objectif nécessite de renforcer la politique de développement des énergies renouvelables et mobiliser les moyens nécessaires pour atteindre cet objectif.

Par rapport aux énergies conventionnelles, les énergies renouvelables sont de plus en plus compétitives, le consultant est appelé à réaliser les tâches suivantes :

- Elaborer un programme ambitieux de développement des énergies renouvelables par filière et par technologie
- Fixer les objectifs annualisés par filière et par technologie : photovoltaïque, éolien, CSP, biomasse, hydraulique, solaire thermique, biocarburant

4- Coût d'investissement du plan décennal

Les changements structurels attendus du système énergétique dans ses différentes composantes devraient créer de nouvelles opportunités d'investissement et avoir un impact significatif sur la structure de financement de la politique de transition énergétique durant les dix prochaines années. L'évaluation des investissements doit porter principalement sur trois composantes :

- Les infrastructures de l'approvisionnement énergétique (électricité, produits pétroliers, gaz naturel)
- Le programme ambitieux de maîtrise de la demande d'énergie
- Le programme de développement des énergies renouvelables

ACTIVITE 3 : EVALUATION DES IMPACTS DU PLAN DÉCENNAL

Les impacts de la politique de transition énergétique sont multidimensionnels, l'évaluation des conséquences de la mise en œuvre du plan décennal doit porter sur les enjeux énergétiques, climatiques, économiques et sociaux.

✓ Enjeux énergétiques

Il s'agit d'évaluer les impacts du plan décennal sur l'évolution de l'ensemble des composantes du bilan énergétique notamment l'approvisionnement énergétique, la transformation et la consommation. Le consultant est appelé à synthétiser les objectifs énergétiques agrégés et sectoriels du plan décennal et proposer un ensemble d'indicateurs pour mesurer les impacts de la mise en œuvre du plan décennal sur le système énergétique.

✓ Enjeux climatiques

L'évaluation des enjeux climatiques concerne l'impact de la mise en œuvre du plan décennal sur la réduction des émissions de GES dues au secteur de l'énergie. Il s'agit de mesurer particulièrement les conséquences du renforcement de la politique d'efficacité énergétique et de développement des énergies décarbonées notamment les énergies renouvelables sur l'évolution des émissions dues à la combustion et aux émissions fugitives.

Le consultant proposera un ensemble d'indicateur pour mesurer les impacts du plan décennal sur la réduction des émissions de GES

✓ Enjeux économiques

Sur le plan économique, les impacts de la transition énergétique se sont limités en Tunisie aux conséquences sur la réduction des subventions énergétiques et la baisse de la facture énergétique. Les retombées du renforcement de la politique d'efficacité énergétique et des

énergies renouvelables devraient accroître aussi la croissance économique globale et améliorer la compétitivité économique des entreprises. Il s'agit principalement d'évaluer les impacts économiques de la mise à jour du plan décennal sur :

- la productivité globale de l'économie Tunisienne
- la compétitivité des activités économiques par secteur
- ✓ *Enjeux sociaux*

La dimension sociale est l'une des préoccupations majeures de la transition énergétique, il s'agit d'évaluer les retombées de la mise en œuvre du plan décennal sur :

- la création de nouveaux emplois
- la réduction de la précarité énergétique
- l'amélioration du niveau de vie des ménages
- l'accès à l'énergie moderne à un prix abordable

ACTIVITE 4 : ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DU PLAN DÉCENNAL

La mise en œuvre du plan décennal repose sur l'élaboration d'une feuille de route pour conduire une politique énergétique et climatique cohérente. Il s'agit d'établir une programmation annuelle globale et sectorielle des investissements à consentir et des réformes structurelles à entreprendre à répartir en deux sous périodes : 2021-2025 et 2026-2030.

1- Mesures et réformes structurelles horizontales

Il s'agit d'identifier les réformes structurelles et proposer les leviers d'action permettant d'atteindre les objectifs préconisés du plan décennal. Durant les deux périodes du plan décennal 2021-2025 et 2026-2030, la programmation annuelle des actions à entreprendre et des choix structurants à opérer concernent notamment :

- La gouvernance du secteur énergétique
- Le Cadre réglementaire adéquat
- Le financement du plan décennal
- La réduction de la précarité énergétique

Une attention particulière doit être accordée à la restructuration du Fonds de Transition Énergétique (FTE), au verdissement de la fiscalité énergétique et au rôle de la tarification carbone pour atteindre les objectifs du plan décennal.

2. Mesures et réformes structurelles sectorielles

Les réformes devraient porter sur l'ensemble des secteurs concernés par le plan décennal mais une attention particulière doit être accordée au secteur électrique compte tenu de son rôle crucial dans la réussite de la politique d'accélération de la transition énergétique.

Il s'agit de mettre en place les conditions favorables à l'investissement dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables et proposer les leviers de financement

spécifiques sectoriels notamment l'infrastructure nécessaire pour le secteur électrique (réseau de transport, interconnexion électrique, ...), la mobilité durable (transport collectif, voiture électrique, ...), le bâtiment bas carbone (rénovation thermique, pompe à chaleur,...), etc...

Pour chaque secteur, le consultant doit accorder une attention particulière pour le recours au FTE, la finance climat et les instruments de tarification carbone.

ACTIVITE 5 : MISE EN PLACE DES MOYENS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU PLAN DE DÉCENNAL

La réussite de la mise en œuvre du plan décennal est conditionnée par le suivi et l'évaluation des objectifs de ce palan. Il s'agit de proposer :

- Les indicateurs de suivi et d'évaluation du plan décennal
- L'organisation de la structure institutionnelle à mettre en place pour assurer le suivi, l'évaluation et la mise à jour du plan décennal

V. LIVRABLES ATTENDUS :

- Une note méthodologique mise à jour suite à la réunion de démarrage ;
- Un rapport portant sur l'analyse de l'évolution du secteur énergétique sur la période 2010-2019 ;
- Un rapport sur le plan décennal (approvisionnement énergétique au moindre coût, renforcement de la maîtrise de l'énergie, développement des énergies renouvelables et coût d'investissement du plan décennal) et l'évaluation des impacts du plan décennal ;
- Un rapport sur l'élaboration de la feuille de route et le suivi du plan décennal ;
- Un rapport final et une synthèse du plan décennal.

VI. PROFILS RECHERCHÉS ET COMPÉTENCES REQUISES

Profil recherché :

- Au minimum master (Bac +5) en économie, environnement, politique de développement ou équivalent ;
- 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'énergie ;
- Références confirmées (études, stratégies, rapports ou travaux d'expertise) en relation avec les plans d'action énergie-climat ;
- Expérience confirmée en matière de dialogue et concertation avec les parties prenantes ;

Compétences et qualités requises

- Excellente maîtrise de la langue française (écrit et parlé) ;
- Capacités de travailler dans des délais courts et de s'y tenir ;
- Capacité de travailler en équipe.

Il est à préciser que dans le cadre de sa mission, le consultant devra impérativement coopérer avec deux consultants d'appui ayant :

Consultant 1 :

- Au minimum master (Bac +5) en économie, environnement, politique de développement ou équivalent ;
- 10 ans d'expérience professionnelle en matière de plan d'action dans le domaine de l'efficacité énergétique.

Consultant 2 :

- Au minimum master (Bac +5) en économie, environnement, politique de développement ou équivalent ;
- 10 ans d'expérience professionnelle en matière de plan d'action dans le domaine des énergies renouvelables.

VII. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA MEILLEURE OFFRE :

➤ **Évaluation des candidatures :**

Les candidatures reçues seront évaluées par un panel de sélection selon la grille de compétences techniques définies ci-dessous.

Une procédure en deux étapes sera suivie pour l'évaluation des candidatures, l'évaluation de la proposition technique ayant lieu avant que la proposition financière ne soit considérée, analysée et comparée.

Seules les propositions financières des candidatures dont la proposition technique satisfait aux exigences du projet seront considérées.

➤ **Évaluation des offres techniques :**

Les propositions techniques seront évaluées sur la base de leurs conformités aux termes de référence, à l'aide des critères d'évaluation et du système de points suivant :

Résumé de l'évaluation de la soumission technique		Coefficient de pondération de la note
1.	Note Méthodologique proposée	70%
2.	Expert	30%

Grille d'évaluation :

Critères	Note maximale
<u>Expert :</u>	<u>30</u>
<p>Diplôme en économie, environnement, politique de développement ou équivalent</p> <p>Doctorat en économie de l'énergie, de l'environnement ou tout autre domaine pertinent : 5</p> <p>Master (Bac +5) en économie, environnement, politique de développement ou équivalent : 3</p>	5
<p>Expérience professionnelle dans le secteur de l'énergie</p> <p>Plus de 15 ans d'expérience : 10</p> <p>Entre 10 et 15 ans : 5</p> <p>Inférieur à 10 ans : 0</p>	10
<p>Références confirmées (études, stratégies, rapports ou travaux d'expertise) en relation avec les plans d'action énergie-climat</p> <p>Plus de 10 références : 15</p> <p>Entre 5 et 10 références : 10</p> <p>Inférieur à 5 références : 0</p>	15
1. <u>Note méthodologique :</u>	<u>70</u>
<p>Dans quelle mesure le consultant comprend-il la mission à accomplir ? (Il ne s'agit pas de reprendre les TdRs, le consultant devra montrer qu'il a bien compris ce qui est attendu de lui) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aspects importants des tâches à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ? 10 points - Le déroulement des activités et la planification sont-ils clairs, logiques, réalistes ? et garantissent-ils une réalisation efficace de la mission ? 10 points 	20

Le contenu de la méthodologie et le déroulement des activités proposées sont ils bien définis, logiques, réalistes et correspondant aux termes de référence de la mission Tâche 1 : Analyse de l'évolution du système énergétique : 10 points Tâche 2 : Plan décennal Energie-climat sur la période 2021-2030 : 10 points Tâche 3 : Evaluation des impacts du plan décennal : 10 points Tâche 4 : Elaboration de la feuille de route du plan décennal : 10 points Tâche 5 : Mise en place des moyens de suivi et d'évaluation du plan de décennal : 5 points	45
Le planning est clair et réaliste	5
<u>Total</u>	100 Pts

NB : Seules les offres ayant obtenu une note technique $\geq 70/100$ seront retenues pour le dépouillement financier.

➤ **Évaluation des offres financières :**

La note financière est calculée comme suit :

$$NF_n = (OF_{md} / OF_n) \times 100$$

NF_n ; note de l'offre n

OF_{md} ; montant de l'offre la moins onéreuse

OF_n ; montant de l'offre

➤ **Choix du consultant**

L'offre retenue sera celle qui aura la meilleure note globale parmi celles conformes et jugées acceptables.

La note globale est calculée comme suit :

$$NG_n = (70\% NT_n) + (30\% NF_n)$$

NG_n: note globale de l'offre n

NT_n note technique de l'offre n

NF_n : note financière de l'offre n

VIII. DURÉE DE LA MISSION :

La durée de la présente mission s'étalera sur 4 mois à partir de la date de la signature du contrat incluant l'approbation des livrables. L'effort estimé de la présente mission est de 120 hommes jours de travail effectif.

Durant la présente mission, l'expert réalise l'ensemble des activités en étroite concertation avec le PNUD, l'ANME, l'UGP et les parties prenantes.

IX. CALENDRIER DE PAIEMENT :

Livrables	Echéance	% contrat
Livrable 1 : Une note méthodologique mise à jour suite à la réunion de démarrage	2 jours après la réunion de démarrage	10 % après validation du livrable
Livrable 2 : Un rapport portant sur l'analyse de l'évolution du secteur énergétique sur la période 2010-2019	1 mois après la réunion de démarrage	20 % après validation du livrable
Livrable 3 : Un rapport sur le Plan décennal (approvisionnement énergétique au moindre coût, renforcement de la maîtrise de l'énergie, développement des énergies renouvelables et coût d'investissement du plan décennal) et l'évolution des impacts du plan décennal	2 mois après la réunion de démarrage	30 % après validation du livrable
Livrable 4 : Un rapport sur l'élaboration de la feuille de route et le suivi du plan décennal	3 mois après la réunion de démarrage	20% après validation du livrable
Livrable 5 : Un rapport final et une synthèse du plan décennal	4 mois après la réunion de démarrage	20% après validation du livrable

X. DOCUMENTS REQUIS POUR LA SOUMISSION DES CANDIDATURES

Pour postuler, merci d'envoyer :

- Un CV détaillé, mis à jour et signé du consultant incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
- Un CV détaillé, mis à jour et signé des deux consultants d'appui incluant les expériences/références dans le domaine pertinent à la présente mission avec contacts des références à l'appui (noms, adresse email et N° de téléphone) ;
- Une note méthodologique rédigée en français ;
- Une offre financière détaillant le taux d'honoraire journalier demandé par le consultant :

Éléments	Montant
Taux H/J	
Total pour une durée de 120 H/J	